

Opération tranquillité absence

L'opération tranquillité est un service gratuit proposé aux Champenois dont l'habitation peut être surveillée par la Police Municipale durant leurs absences et ce toute l'année.

La Police Municipale vous rappelle que les fiches O.T.V sont également disponibles :

- au poste de la Police Municipale,
- à l'accueil de l'Hôtel de ville.

Indique un champ requis

Vos coordonnées

Nom

Prénom

Téléphone

Précisez un numéro de téléphone portable ou le numéro de téléphone de votre lieu d'absence.

Courriel

Votre domicile

Adresse

Complément d'adresse

Type d'habitation

Pavillon

Appartement

Commerce / entreprise

Observations particulières

Alarme, accès immeuble, éclairage automatique, animal, autre

Pièce d'identité

No file selected

2 fichiers au maximum.
Limité à 2 Mo.
Types autorisés : jpg, jpeg, png, odf, pdf, doc, docx.

Justificatif de domicile

No file selected

1 seul fichier.
Limité à 2 Mo.
Types autorisés : jpg, jpeg, png, odf, pdf, doc, docx.

Durant votre absence

Vous partez le

Par ex., 13/02/2019

à

Par ex., 11:02

Vous revenez le

Par ex., 13/02/2019

à

Par ex., 11:02

Adresse et lieu où vous serez durant votre absence

Une personne est-elle autorisée à pénétrer dans la propriété

?

- Oui
- Non

Précisez

Indiquez l'identité de la personne, son adresse, son numéro de téléphone et ce qu'elle fera (relevé du courrier, arrosage du jardin, ouverture des volets la journée, ...)

Personne à contacter en cas d'urgence

- Vous-même
- Autre personne

Coordonnées de cette personne

Précisez le nom, prénom, numéro de téléphone ou mail de la personne concernée.

Informations complémentaires

Informations que vous jugez utiles de communiquer.

Autorisez-vous les policiers à pénétrer dans la propriété

?

- Vous autorisez
- Vous n'autorisez pas

J'ai lu et j'accepte le traitement des données personnelles liées à l'utilisation de ce service.

[Consulter](#)

Enregistrer